Sujet : rentrée associations

De: Contact CLEF

Date: 01/09/2021 à 18:27 Pour: destinataires inconnus: ;

Bonjour,

En cette nouvelle rentrée, le CLEF adapte ses mesures en fonctions de l'évolution de la crise sanitaire.

Les salles de la Villa Viallet sont concernées par l'application du Pass sanitaire. il sera de la responsabilité de l'association d'organiser le contrôle des Pass sanitaires de ses participants.

Les consignes de protection sanitaire doivent être scrupuleusement respectées par les associations et son public :

- Le port du masque est obligatoire dans tout le bâtiment,
- Le lavage des mains ou usage de gel hydro-alcoolique doit être très fréquent
- Une distanciation physique d'un mètre minimum est requise entre les personnes
- L'aération des salles doivent être réguliers.

Nous restons à votre disposition si vous avez des questions.

L'équipe du CLEF

Association CLEF

2 rue Henri Ding

38000 GRENOBLE

04 76 47 24 64

--

1 sur 1 02/09/2021 à 23:45